



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

DES MILITANTS, PAS DES VOYOUS !!

Le 10 janvier 2020, dans le cadre du mouvement national contre la réforme des retraites, une cinquantaine de manifestants de tous horizons se rassemblent à 4h30 du matin devant le dépôt de bus et de trams de la société KEOLIS assurant les transport la ville de Nancy.

A peine arrivés sur les lieux, un comité d'accueil policier et une horde de chien accueillent les manifestants ! Quelques minutes plus tard, une fois les chiens rentrés dans leur fourgonnette, une barrière de policiers se met en place pour repousser violemment les manifestants contre les grilles de l'entreprise de Trams. Deux policiers sont à distance avec leur flash-ball et un autre filme la scène au caméscope... Ils « extraient » deux manifestants au hasard pour les placer en garde à vue. Ainsi, les trams et les bus de Nancy pourront rejoindre leur service sans aucun encombre toute le journée.

Les deux camarades interpellés (un CGT et un FO) seront soutenus toute la journée devant le commissariat par un rassemblement. Ils sortiront à 17 h 30. Ils seront jugé au mois de juin.

L'histoire aurait pu s'arrêter là, mais début mars 9 personnes sont convoquées par la police la première semaine du confinement pour « **entrave concertée et avec violence ou voie de fait à l'exercice de la liberté du travail commis le 10 janvier 2020 à Nancy** » : 3 non syndiqués dont un gilet jaune, 4 militants de SUD et 2 camarades de la CGT. Les deux camarades de la CGT sont Sébastien, éclusier, membre du syndicat des Voies Navigables de France et Sophie, infirmière, Secrétaire Générale de la CGT du CHU de Nancy !

A peine le confinement terminé, ils reçoivent une nouvelle convocation pour la semaine du 25 au 29 mai. Et là, petite surprise : deux autres camarades de la CGT sont eux aussi convoqués. Il s'agit d'Olivier et Boris, éducateurs spécialisés, respectivement Secrétaire Général et trésorier du syndicat de la CGT du REMM (foyers de l'enfance de Meurthe-et-Moselle). Boris est de surcroît membre de la commission exécutive de l'UFAS.

Ils sont dorénavant 11 convoqués devant les services de police de Nancy. Il s'agit dans cette affaire de faire un exemple, de « mater » le mouvement social, de faire taire la contestation contre la réforme inacceptable du gouvernement Macron par les moyens policiers et judiciaires.

Nous devons soutenir tous les camarades de Nancy qui mènent une lutte unie et solidaire, menant une stratégie de défense commune. Ils sont localement soutenus par l'intersyndicale CGT (Union Départementale 54 et UL CGT de Nancy), FSU et SUD, auquel se sont rajoutés l'UNEF et la Ligue des droits de l'Homme. Les syndicats CGT et SUD de Keolis ont réagit et écrit leur communiqués

demandant la levée immédiate des poursuites et affirmé qu'aucun trouble du trafic des trams et bus n'a eut lieu ce 10 janvier (ci-joint).

Nous invitons les syndicats, les militants et les syndiqués à remplir les motions de soutien ci-jointes à renvoyer par mail au procureur du tribunal judiciaire et au Préfet de Meurthe-et-Moselle, respectivement à sec.pr.tgi-nancy@justice.fr et à pref-prefet-secretariat@meurthe-et-moselle.gouv.fr . Nous vous demandons de faire copie de vos envois à une boîte mail spécifique, créée par l'UL CGT de Nancy à stop.repression10012020@gmail.com .

Les frais judiciaires peuvent se montrer conséquents et un appel à la solidarité financière est lancée et vous pouvez envoyer vos chèques à l'ordre de « **UL CGT de Nancy et ses environs** » avec la mention « **Les 11 convoqués** » au dos du chèque.